

Interdiction générale de la publicité pour le tabac dans la presse écrite, à la radio et sur l'internet

La Commission européenne a présenté un nouveau projet de directive destiné à généraliser l'interdiction de la publicité pour le tabac dans la presse écrite, à la radio et sur l'internet dans toute l'Union européenne. Cette nouvelle loi pourrait être effective à partir de 2004, a estimé le commissaire à la santé, David Byrne.